

AFFAIRE N° 3. - Approbation de l'avant-projet du STADE du BUTOR (2ème tranche).

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de l'aménagement du complexe sportif du BUTOR, le Cabinet HERRARD vient de me faire parvenir les dossiers relatifs à la réalisation des travaux du premier lot de la 2ème tranche du BUTOR.

Ce premier lot à réaliser dans l'immédiat portera sur l'exécution de la totalité des terrassements généraux, des clôtures, de l'entrée du stade, et de la plaine de jeux. Le complexe évolution couvert, les tribunes, les terrains de sport étant inscrits pour une tranche ultérieure.

Les crédits nécessaires pour la réalisation de ces ouvrages sont prévus au chapitre 903 - article 2 302-46.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver cet avant-projet.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

*

*